

la Chambre une décision qui exige néanmoins certaines observations sur deux questions très importantes. La première est qu'il faudra, par des mesures appropriées, neutraliser l'effet qu'un taux de change flottant pourra avoir sur certains secteurs de l'économie. Le ministre des Finances a accusé hier le Nouveau parti démocratique de vouloir le drap et l'argent, quand je lui ai demandé quelles mesures compensatoires il avait l'intention de prendre.

Il n'est pas question d'avoir le drap et l'argent, monsieur l'Orateur. Tout gouvernement qui propose une mesure destinée à profiter à l'ensemble de l'économie a également le devoir d'accorder de l'aide à ceux qui en souffriront pendant la période d'adaptation. Les problèmes découlant d'un taux de change flottant s'ajusteront d'eux-mêmes, je pense au bout d'un certain temps. Dans l'intervalle, cependant, le gouvernement devrait indiquer—and le ministre des Finances lui-même devrait le faire ce soir—quelles mesures le gouvernement compte prendre pour aider ceux sur qui retombera le fardeau des rajustements économiques rendus nécessaires par suite du déblocage du dollar.

• (8.30 p.m.)

Lorsqu'on l'a interrogé à la télévision, le ministre a admis que cette décision pourrait avoir des effets sur le chômage et l'empirer. Il importe que le ministre nous dise quelles mesures il compte prendre pour contrebalancer cet effet. Comme on l'a dit hier et répété aujourd'hui, le déblocage du dollar aura, du moins pour l'instant, des effets préjudiciables sur les agriculteurs, et les pêcheurs ainsi que sur les produits qu'ils vendent à l'étranger. Déjà, le prix du blé est tombé hier d'environ 6c. le boisseau. Le gouvernement va-t-il payer la note? Va-t-il accorder des indemnités aux agriculteurs de l'Ouest en leur garantissant un prix calculé sur la base de celui qu'ils obtenaient avant le déblocage du dollar?

En outre, les industries d'exportation auront à faire face à certains problèmes, pas toutes cependant. Certaines d'entre elles sont des filiales de sociétés américaines qu'elles fournissent en marchandises; c'est un simple échange de produits entre une compagnie mère et sa filiale. Toutefois, certains exportateurs pourraient être défavorisés, et je voudrais savoir quelles mesures le gouvernement compte prendre pour faire face à cette situation.

Lorsque le ministre des Finances a pris la parole dimanche soir à la télévision, il a

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles).]

admis qu'il faudrait prendre certaines mesures compensatrices. Aussi lui ai-je demandé hier des précisions à ce sujet. Tout ce que j'ai obtenu, c'est une réponse désinvolte: il s'est contenté de me répondre qu'on ne pouvait avoir le drap et l'argent à la fois. Quand un gouvernement prend une décision que nous estimons devoir profiter, à long terme, à l'ensemble de l'économie, il a en même temps le devoir de proposer simultanément des mesures destinées à protéger tous les éléments de notre société qui en souffriront au cours de la période de bouleversement.

A mon avis, le ministre des Finances cherchait à nous tromper, ou peut-être parlait-il pour ne rien dire lorsqu'il a déclaré qu'on adopterait des mesures compensatrices. Comment peut-il voir dans la baisse de 7½ à 7 p. 100 du taux d'intérêt de la Banque du Canada une grande mesure compensatrice? Il semble qu'il va maintenant renoncer au contrôle du crédit à la consommation, qui n'aurait jamais dû être proposé pour commencer, mais il ne peut sûrement pas considérer cela et la baisse du taux d'intérêts comme des mesures de compensation suffisantes pour protéger les secteurs de l'économie qui risquent de souffrir pendant cette période de bouleversement.

Il est tout à fait clair que la décision de débloquer le dollar a été prise à la hâte, sous pression. En outre, il est clair que le gouvernement n'est pas prêt à adopter des mesures de compensation et qu'il n'a pas réfléchi mûrement à la politique que lui ont imposée les événements. Voilà le prix que les cultivateurs, les pêcheurs et les exportateurs canadiens devront payer parce qu'ils ont un gouvernement qui agit de crise en crise au lieu de planifier sa politique économique à long et à court termes. La motion du chef de l'opposition (M. Stanfield) traite surtout de la nécessité d'établir des mesures de compensation de ce genre et nous l'appuyons de tout cœur. Le gouvernement devrait présenter des mesures pour neutraliser les répercussions défavorables de cette décision dans les secteurs de notre économie qui s'en trouveront atteints.

Une deuxième question se pose; elle ne figure pas à la motion du chef de l'opposition, mais elle n'en est pas moins importante. La voici: quel usage le gouvernement entend-il faire de sa nouvelle indépendance monétaire? Maintenant qu'il est à l'abri, en quelque sorte, de l'inflation des États-Unis, le gouvernement aura toute la latitude voulue pour adopter les politiques intérieures visant à favoriser le progrès économique et le plein emploi.